

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

showroomprive•com

Sommaire

1. Etats Financiers.....	4
1.1. Etat du résultat net.....	4
1.2. Etat des autres éléments du résultat global	4
1.3. Etat de la situation financière	5
1.4. Tableau de flux de trésorerie consolidés	6
1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	7
 2. INFORMATIONS SUR LE GROUPE, LE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, LES MODALITES DE CONSOLIDATION ET LES METHODES ET REGLES D’EVALUATION	 8
2.1. Le Groupe	8
2.2. Faits marquants de l’exercice	8
2.3. Organigramme	9
2.4. Référentiel comptable	9
2.5. Modalités de consolidation	10
2.6. Base d’évaluation	11
2.7. Monnaie de présentation et transactions libellées en devises	11
2.8. Recours à des estimations et aux jugements	11
2.9. Principes comptables et méthodes d’évaluation.....	11
 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	 12
3.1. Périmètre à la clôture de l’exercice	12
3.2. Evolution du périmètre au cours de l’exercice	12
 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	 12
4.1. EBITDA	14
4.2. Chiffre d’affaires et EBITDA par zone géographique des clients.....	15
4.3. Charges opérationnelles courantes par nature	16
4.4. Autres produits et charges opérationnels non-courants et coût des paiements en actions 17	
4.5. Impôts sur le bénéfice	17

5. NOTES SUR LE BILAN	20
5.1. Goodwill	20
5.2. Autres immobilisations incorporelles	22
5.3. Immobilisations corporelles.....	25
5.4. Autres actifs financiers	27
5.5. Stocks	28
5.6. Clients, avances et acomptes versés	29
5.7. Ventilation des actifs financiers courants et non courants par échéance	29
5.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie	30
5.9. Engagements envers le personnel	30
5.10. Provisions.....	31
5.11. Impôts différés	32
5.12. Emprunts et dettes financières.....	33
5.13. Ventilation des passifs courants et non courants par échéance	34
5.14. Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable	35
5.15. Plans d'options de souscription d'actions	35
5.16. Plans d'attributions gratuites d'actions.....	37
5.17. Résultat par action.....	38
5.18. Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement.....	39
 6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES FINANCIERS	 40
6.1. Risque de marché.....	40
6.2. Risque de liquidité.....	41
6.3. Risque de crédit	41
 7. PARTIES LIEES	 42
7.1. Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe	42
7.2. Autres parties liées.....	42
 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN	 42
8.1. Engagements reçus	42
8.2. Engagements donnés	42
 9. HONORAIRES D'AUDIT DU GROUPE.....	 43
 10. EFFECTIF DE FIN DE PERIODE	 43
 11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	 43

1. ETATS FINANCIERS

1.1. Etat du résultat net

en K€	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	4.2	657 369	723 846
Coût des ventes		- 412 669	- 435 776
Marge brute		244 699	288 071
Marge brute en % du CA		37,2%	39,8%
Marketing		- 24 755	- 29 284
Logistique & traitement des commandes		- 153 517	- 163 517
Frais généraux et administratifs		- 62 202	- 63 083
Résultat opérationnel courant		4 226	32 186
Coûts des paiements en actions		- 708	- 1 659
Autres produits et charges opérationnels	4.4	- 1 801	- 1 585
Résultat opérationnel		1 718	28 942
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-
Coût de l'endettement financier brut		- 999	- 1 125
Coût de l'endettement financier		- 999	- 1 125
Autres produits et charges financiers		- 31	- 18
Résultat avant impôts		688	27 799
Impôts sur les bénéfices	4.5	- 369	- 515
Résultat net		319	27 284
Part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante		319	27 284
Part attribuable aux participations ne conférant pas le contrôle		-	-
Résultat par action (en €)			
Résultat net par action		0,00	0,23
Résultat net dilué par action		0,00	0,23

1.2. Etat des autres éléments du résultat global

en K€	Notes	2022	2021
Résultat net		319	27 284
Ecart actuariel relatif aux avantages de personnel postérieurs à l'emploi		116	- 22
Ecart de conversion		- 26	26
Résultat global		409	27 288

Les impacts liés aux écarts présentés ci-dessus sont nets d'impôts différés (charge d'impôt égale à 38 milliers d'euros).

1.3. Etat de la situation financière

en K€	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Goodwill	5.1	129 912	123 685
Autres Immobilisations incorporelles	5.2	54 274	49 155
Immobilisations corporelles	5.3	33 225	36 905
Autres actifs financiers	5.4	3 018	2 244
Impôts différés	5.11	3 352	4 511
Total des actifs non-courants		223 781	216 500
Stocks et en-cours	5.5	78 741	62 564
Clients, avances et acomptes versés	5.6	20 235	20 311
Créances d'impôt		3 248	928
Autres actifs courants	5.7	38 981	37 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	83 477	99 551
Total des actifs courants		224 682	220 394
Total des actifs		448 463	436 894
Capital		4 756	4 742
Primes liées au capital		217 797	217 811
Actions propres		- 5 857	- 1 658
Autres réserves		- 15 520	- 43 058
Résultat net		319	27 284
Total Capitaux propres, part du groupe		201 495	205 121
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Total des capitaux propres	1.5	201 495	205 121
Emprunts et dettes financières	5.12	42 801	54 317
Avantages du personnel	5.9	621	206
Autres provisions	5.10	123	57
Impôts différés		-	29
Total des passifs non courants		43 545	54 609
Emprunts et concours bancaires	5.12	15 153	12 946
Provisions	5.10	3 673	4 595
Fournisseurs		143 871	119 722
Dettes d'impôt		19	1 593
Autres passifs courants	5.13	40 707	38 308
Total des passifs courants		203 423	177 164
Total des passifs non-courants & courants		246 969	231 773
Total des passifs et capitaux propres		448 463	436 894

1.4. Tableau de flux de trésorerie consolidés

en K€	Notes	2022	2021
Résultat net		319	27 284
Elim. des provisions et amortissements		14 534	16 030
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		469	656
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	5.16	735	938
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		16 057	44 908
Elim. de la charge (produit) d'impôt	4.5	369	515
Elim. du coût de l'endettement financier		999	1 125
Incidence de la variation du BFR	5.18	5 720	- 5 122
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt		23 145	41 426
Impôts payés		- 4 776	- 5 285
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		18 369	36 141
Incidence des variations de périmètre		- 6 498	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.2 & 5.3	- 8 865	- 12 040
Variation des prêts et avances consentis		- 869	- 1 029
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		59	305
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		- 16 173	- 12 764
Augmentation de capital		-	72
Cession (acquisition) nette d'actions propres		- 4 134	- 251
Emission d'emprunts	5.12	-	49 675
Remboursement d'emprunts et dettes locatives	5.12	- 13 137	- 102 993
Intérêts financiers nets versés		- 964	- 1 240
Autres flux liés aux opérations de financement		22	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		- 18 214	- 54 737
Incidence de la variation des taux de change		- 56	78
Variation de la trésorerie		- 16 074	- 31 281
Trésorerie d'ouverture	5.8	99 551	130 833
Trésorerie de clôture	5.8	83 477	99 551

(1) En 2022, 3 millions d'euros liés à l'amortissement du droit d'utilisation des actifs immobiliers en application d'IFRS 16.

(2) La ligne « Remboursement d'emprunts » contient principalement le remboursement d'emprunts bancaires à hauteur de 10 millions d'euros et le remboursement de la dette locative en application d'IFRS 16 pour 3 millions d'euros.

La position de trésorerie de clôture est détaillée dans la note 5.8.

1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en K€

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves Groupe		Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
				Autres éléments du résultat global	Autres réserves				
Situation au 01.01.2021	4 702	217 779	- 1 472	-1	10 291	- 54 276	177 023		177 023
Résultat net						27 284	27 284		27 284
Ecart actuariel relatif aux avantages de personnel postérieurs à l'emploi				-22			- 22		- 22
Ecarts de conversion				26			26		26
Résultat global				4		27 284	27 288		27 288
Augmentation de capital	40	32					72		72
Mouvements sur actions propres			- 251				- 251		- 251
AGA* et charges de stocks-options					938		938		938
Autres variations		-	-		52		52		52
Situation au 31.12.2021	4 742	217 811	- 1 723	3	11 281	- 26 992	205 121		205 121
Résultat net						319	319		319
Ecart actuariel relatif aux avantages de personnel postérieurs à l'emploi				116			116		116
Ecarts de conversion				-26			- 26		- 26
Résultat global				90		319	409		409
Augmentation de capital	14	- 14							
Mouvements sur actions propres			- 4 134				- 4 134		- 4 134
AGA* et charges de stocks-options					826		826		826
Autres variations					-727		- 727		- 727
Situation au 31.12.2022	4 756	217 797	- 5 857	93	11 380	- 26 673	201 495		201 495

Au 31 décembre 2022, le capital social de la société SRP Groupe S.A. était constitué de 118 902 909 actions de valeur nominale de 0,04 euros (118 552 030 actions de la même valeur nominale au 31 décembre 2021).

2. INFORMATIONS SUR LE GROUPE, LE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, LES MODALITES DE CONSOLIDATION ET LES METHODES ET REGLES D'EVALUATION

2.1. Le Groupe

SRP Groupe S.A. est une société ayant son siège social en France à Saint Denis (93210), ZAC Montjoie, 1 Rue des Blés. SRP Groupe S.A. est la société mère du groupe Showroomprivé (l'ensemble désigné dans ce rapport comme « le Groupe ») dont l'activité est dédiée à la vente d'articles sur Internet.

Les actions de SRP Groupe S.A. sont cotées sur le marché réglementé Euronext à Paris depuis 2015.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 du Groupe comprennent les comptes de la société mère et de ses filiales (cf. note 3.1). L'exercice clos au 31 décembre 2022 couvre une période de 12 mois.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de SRP Groupe S.A. lors de sa réunion du 8 mars 2023 et seront soumis pour approbation à l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 juin 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.2. Faits marquants de l'exercice

2.2.1. Acquisition The Bradery

Le Groupe a fait l'acquisition, le 31 mai 2022, de 53,6% du capital et des droits de vote de la société Symmetric S.A.S. (The Bradery) pour un montant de 10,2 M€.

Avec cette nouvelle acquisition, le Groupe poursuit ainsi son activité et consolide sa place d'acteur européen de la vente événementielle en ligne.

Au 31 décembre 2022, la filiale est détenue à hauteur de 53,8 % par SRP Groupe suite à l'exercice de BSPCE par les salariés de la filiale.

2.2.2. Rachat d'actions propres

Le 21 juin 2022, la société SRP Groupe SA, société de tête du groupe Showroomprivé a conclu avec la société TP Invest Holding Sàrl (entité contrôlée par Monsieur Thierry Petit) un contrat d'achat d'actions de gré à gré portant sur 4 millions d'actions représentant environ 3,36% du capital de la Société au prix de 1 euro par action.

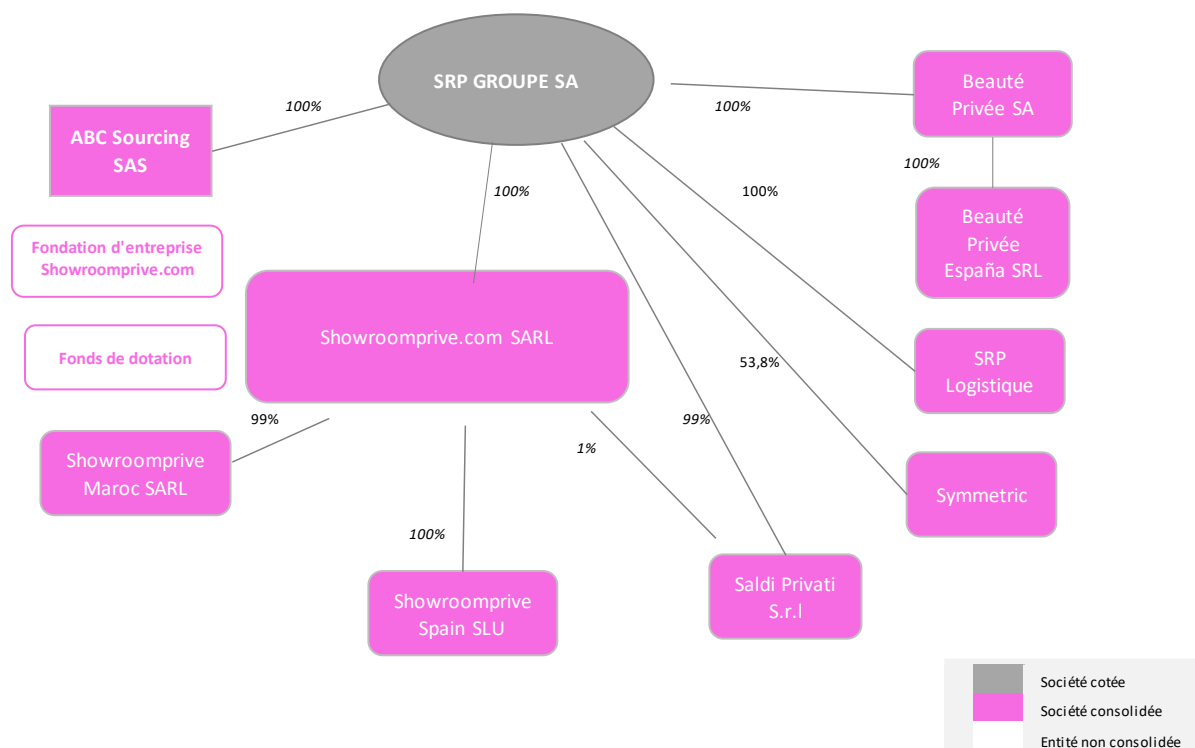
Cette convention est conclue par la Société dans le but de pourvoir des plans d'actions gratuites existants et à venir en faveur de salariés et dirigeants du Groupe.

2.2.3. Crise en Ukraine

Depuis le début de la crise en Ukraine et des sanctions prises à l'encontre de la Russie, le Groupe poursuit ses activités. A ce stade, et compte tenu de l'incertitude autour des potentielles évolutions de cette crise, le Groupe n'est pas en mesure d'identifier avec certitude les impacts potentiels de la crise Ukrainienne sur son activité, sa rentabilité ou sa situation financière.

2.3. Organigramme

L'organigramme du Groupe au 31 décembre 2022 est le suivant :



2.4. Référentiel comptable

Déclaration de conformité et référentiel IFRS utilisé

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe publiés au 31 décembre 2022 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne) au 31 décembre 2022.

Les normes comptables internationales comprennent :

- les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) ;
- les normes IAS (International Accounting Standards) ;
- leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRS IC (IFRS Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/index_fr.

À l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations listés ci-dessous, les méthodes comptables appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2022

Les amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises, IAS 16 Immobilisations corporelles, IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, les améliorations annuelles (Annual Improvements cycle 2018-2020) et la décision de l'IFRS IC de septembre 2021 concernant les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022, n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés du groupe.

La décision de l'IFRS IC de mars 2021 concernant la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel dans le cadre de contrats SaaS (Software as a Service) n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

Normes et interprétations adoptées par l'Union européenne mais non encore applicables au 31 décembre 2022

Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des amendements à IAS 1 Présentation des états financiers, IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs et IAS 12 Impôts sur le résultat.

Ces normes seront d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2023. Le groupe procède actuellement à l'évaluation de l'impact de ces amendements sur les états financiers.

2.5. Modalités de consolidation

Filiales

Le Groupe applique la norme IFRS 10, « Etats financiers consolidés ». Cette norme présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité.

Par définition au sens de la norme, un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte des droits de vote substantiels, c'est-à-dire actuellement exerçables ou exerçables au moment où les décisions relatives aux activités pertinentes seront prises.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes aux 31 décembre 2022 et 2021 selon les principes comptables appliqués par le Groupe, depuis leur date d'entrée dans le périmètre.

Le périmètre de consolidation est détaillé en Note 3 « Périmètre » ci-après.

2.6. Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs qui sont évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS.

Les catégories concernées sont :

- Les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- Les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur.

2.7. Monnaie de présentation et transactions libellées en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de SRP Groupe, et la monnaie de présentation du Groupe.

Les produits, charges, créances ou dettes issus de transactions libellées en devises étrangères sont converties en euros à la date de transaction.

Les créances ou dettes libellées en devises existantes à la clôture sont converties au taux de change de fin d'exercice. Les différences de conversion résultant de l'application des différents taux de change sont enregistrées au compte de résultat de la période et présentées en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

2.8. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et charges, notamment pour les éléments suivants :

- les dépréciations des immobilisations incorporelles et goodwill (cf. note 5.1) ;
- l'évaluation des charges liées aux paiements fondés sur les actions (cf. note 5.16)
- l'évaluation des actifs incorporels dans le cadre des regroupements d'entreprises (cf. note 5.1)
- l'évaluation de la valeur recouvrable des impôts différés actifs (cf. note 5.11)

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces hypothèses qui sous-entendent les principales estimations et jugements sont décrites dans les notes annexes de ces états financiers.

2.9. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les principes et méthodes comptables sont décrits directement dans les sections 4 (notes relatives au compte de résultat) et 5 (notes relatives au bilan).

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. Périmètre à la clôture de l'exercice

Les entités suivantes font partie du périmètre de consolidation à la date de clôture :

Entité juridique	Pays	Méthode de conso.	2022		2021	
			Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle
SRP Groupe	France	C	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Showroomprivé.com S.à r.l.	France	C	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Logistique S.à r.l.	France	C	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Beauté Privée SAS	France	C	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Beauté Privée Espana, S.L.U.	Espagne	C	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Spain	Espagne	C	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Saldi Privati S.r.l.	Italie	C	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ABC Sourcing SAS	France	C	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SRP Maroc	Maroc	C	99,99 %	100,00 %	99,99 %	100,00 %
The Bradery *	France	C	52,31 %	100,00 %	n/a	n/a

C = Consolidée

* Acquisée en mai 2022

3.2. Evolution du périmètre au cours de l'exercice

Au 31 mai 2022, le Groupe a pris une participation majoritaire dans le capital de The Bradery (société Symmetric) à hauteur de 51% sur base diluée avec un engagement d'acquérir d'ici 2026 les 49% restants à prix déterminé en fonction des performances futures de la société. La participation du Groupe s'élevait à 53,6%.

Au 31 décembre 2022, la filiale est détenue à hauteur de 53,8 % par SRP Groupe (52,31% sur base diluée) suite à l'exercice de BSPCE par les salariés de la filiale.

Hormis cette nouvelle acquisition, aucune autre variation de périmètre n'a eu lieu au 31 décembre 2022.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Principes comptables

Chiffre d'affaires

Ventes de marchandises et services

Le Groupe reconnaît son chiffre d'affaires conformément à la norme IFRS 15.

Les produits des activités ordinaires sont évalués sur la base du prix contractuel des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le revenu associé est reconnu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, soit lorsque le client obtient le contrôle du bien ou du service. La plupart des transactions effectuées par le Groupe entrent dans le champ d'IFRS 15 et ne comportent généralement qu'une seule obligation de performance, lors de la délivrance du bien ou du service au client.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

Les revenus provenant de la vente de marchandises (ventes effectuées sur une base ferme ou sur une base conditionnelle) sont enregistrés en chiffre d'affaires lorsque les marchandises sont livrées et que par conséquent le client obtient le contrôle des biens et services achetés.

S'agissant des ventes de voyages, compte tenu des termes conclus avec ses partenaires, le Groupe est agent dans les transactions et reconnaît un chiffre d'affaires net à la date du départ du client.

Passifs de contrats

Un passif sur contrat reflète une obligation pour une entité de fournir à son client des biens ou des services pour lesquels elle a déjà reçu une contrepartie du client.

Le Groupe enregistre des passifs sur contrats principalement au titre de ses programmes de fidélité des clients, des avances perçues, et de ses ventes pour lesquelles tout ou partie de l'obligation de performance est à réaliser (notamment les retours à honorer en cas de demande de la part des clients).

Programme de fidélité (Bons de parrainage ou bon d'achats)

Le Groupe a mis en place un programme de parrainage selon lequel le site accorde aux internautes lors du premier achat effectué par un nouveau membre qu'ils ont parrainé, un bon d'achat d'un montant fixe utilisable à compter de cette date. Ce bon leur donne droit à une réduction sur leurs achats de produits sur le site durant la période de validité de ce bon. Les avantages cumulés par les clients dans le cadre de ces programmes constituent une obligation de performance distincte de la vente initiale. En conséquence, un passif sur contrat est comptabilisé au titre de cette obligation de performance. Les produits liés à ces droits octroyés sont différés jusqu'à la date d'utilisation des avantages par les clients.

De la même manière, dans le cadre de sa stratégie de fidélisation le Groupe peut être amené à offrir ponctuellement à ses membres des bons d'achat pour stimuler leur engagement.

Retours

Les retours de marchandises en provenance des clients sont reconnus comme une annulation de la vente initiale. A la clôture, un passif de contrat est constitué pour tenir compte des retours non encore intervenus à date mais relatifs à des transactions de la période écoulée.

Charges opérationnelles courantes

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction, faisant ressortir les charges opérationnelles courantes suivantes :

- Coût des ventes ;
- Marketing ;
- Logistique et traitement des commandes, correspondant :
 - o aux charges directement rattachées aux produits vendus ;
 - o aux frais logistiques ;
- Frais généraux et administratifs.

Les charges opérationnelles courantes comprennent, notamment, les amortissements sur les immobilisations incorporelles (y compris les amortissements sur actifs reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises) et corporelles.

Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel

L'ensemble des charges opérationnelles courantes, déduites du chiffre d'affaires, permet d'obtenir le *résultat opérationnel courant* qui est un indicateur clé de performance de l'activité du Groupe.

Sur cette base *le résultat opérationnel* est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les éléments suivants :

- les coûts des paiements en actions, qui comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions gratuites et options de souscription d'actions attribuées au personnel sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires. Le Groupe considère que cette charge est impactée par le caractère aléatoire lié aux nouveaux plans d'attributions d'actions gratuites qui pourraient être approuvés par les actionnaires de la Société et par les incertitudes sur l'atteinte des performances conditionnant l'attribution des actions à la fin de la période d'acquisition;
- les autres produits et charges ou produits opérationnels non-courants.

Résultat net

Le résultat net est obtenu en déduisant du résultat opérationnel les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier net, qui comprend notamment les intérêts sur dettes financières calculées sur la base du taux d'intérêt effectif, les intérêts payés dans le cadre des contrats de location financement diminués des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ;
- les autres produits et charges financiers ;
- la charge d'impôt courant et différé.

4.1. EBITDA

Principes comptables

En complément du résultat opérationnel le Groupe présente ses résultats également sous forme d'un EBITDA (« Earnings before interest, tax, depreciation and amortization »).

L'EBITDA est un autre indicateur clé de performance de l'activité du Groupe. Il est obtenu en éliminant du résultat net :

- l'amortissement des actifs reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises ;
- les amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les coûts des paiements en actions, qui comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions gratuites et options de souscription d'actions attribuées au personnel ainsi que les charges sociales afférentes ;
- les autres charges ou produits opérationnels non-courants ;
- le coût de l'endettement financier net et les autres produits et charges financiers ;
- la charge d'impôt de l'année.

en K€	Notes	2022	2021
Résultat net		319	27 284
Am. des actifs incorp. reconnus à l'occasion d'un regroupement d'entreprise		1 426	1 134
Am. et dép. des immobilisations		13 858	14 886
Coût des paiements fondés sur des actions	5.16	708	1 659
Eléments non récurrents	4.4	1 801	1 585
Coût de l'endettement financier net		1 030	1 125
Autres produits et charges financiers		-	18
Impôt sur les bénéfices		369	515
EBITDA		19 510	48 206
EBITDA en % du CA		3,0%	6,7%

4.2. Chiffre d'affaires et EBITDA par zone géographique des clients

Principes comptables

Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante distincte de l'entité qui génère des revenus et des dépenses afférentes, et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente des autres secteurs opérationnels. Un secteur opérationnel est suivi et analysé régulièrement par le principal décideur opérationnel de la Société afin de mesurer la performance de ce secteur et d'allouer des ressources distinctes.

Selon les critères d'IFRS 8, compte tenu de l'exploitation d'une plateforme opérationnelle unique pour servir ses différents marchés, de la mutualisation des ressources allouées aux différentes entités du Groupe pour assurer des fonctions transverses (comme les approvisionnements ou le marketing par exemple), la direction du Groupe suit et analyse les performances des ventes de produits et services sur Internet à partir d'un unique secteur opérationnel.

Le Groupe déploie son offre en France et dans 6 autres pays à partir de son unique plateforme basée en France.

Pour présenter le chiffre d'affaires, le Groupe regroupe ses clients selon leur origine géographique sur les deux zones suivantes :

France	International
France métropolitaine et DOM-TOM	Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Pays-Bas, Maroc

Les chiffres se présentent comme suit :

en K€	2022			2021		
	Total consolidé	France	Internat.	Total consolidé	France	Internat.
Ventes Internet	649 825	532 344	117 480	716 215	595 236	120 980
Autre	7 545	6 936	608	7 633	7 198	435
Chiffre d'affaires total	657 369	539 281	118 089	723 848	602 434	121 414
Croissance des ventes	-9,18%	-10,48%	-2,74%	3,8%	2,0%	13,8%
EBITDA en % du CA	3,0%	3,7%	-0,3%	6,7%	6,9%	5,4%

Seul l'EBITDA consolidé est suivi par la Direction au niveau du Groupe pour apprécier les performances en termes de rentabilité et orienter les investissements.

L'EBITDA présenté pour la zone France et International à titre d'information a été reconstitué en allouant les charges opérationnelles afférentes à l'activité courante en fonction du chiffre d'affaires de chaque zone géographique.

4.3. Charges opérationnelles courantes par nature

Le résultat opérationnel courant inclut les charges opérationnelles suivantes :

<i>en K€</i>	2022	2021
Coût des ventes	- 412 669	- 435 776
Charges externes	- 157 986	- 174 401
Charges de personnel	- 67 329	- 66 028
Impôts et taxes	- 2 819	- 3 536
Dotations aux amortissements	- 13 858	- 14 826
Autres produits et charges d'exploitation	1 519	2 907
Charges opérationnelles courantes	-653 143	-691 660

4.4. Autres produits et charges opérationnels non-courants et coût des paiements en actions

Principe comptable

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les charges ou produits significatifs jugés de nature non-récurrente par le Groupe pour la compréhension de son activité, comme par exemple

- des plus-values et des moins-values de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ;
- des frais de restructuration approuvés par la direction ;
- des coûts des litiges ;
- des frais relatifs aux regroupements d'entreprises ;
- des dépréciations de goodwill.

Au titre de l'exercice 2022, les coûts des paiements en actions et les autres produits et charges opérationnels non-courants comprennent essentiellement les éléments suivants :

- la charge résultant des attributions gratuites d'actions y compris les contributions sociales afférentes s'élevant à -0,7 million d'euros ;
- des coûts liés à l'acquisition de la filiale Symmetric pour 1,2 million d'euros ;
- des dons à la fondation d'entreprise Showroomprivé, au fonds de dotation et à diverses associations caritatives pour -0,2 million d'euros ;
- des frais liés à un projet n'ayant pas abouti pour -0,2 million d'euros.

Au titre de l'exercice 2021, les coûts des paiements en actions et les autres produits et charges opérationnels non-courants comprennent essentiellement les éléments suivants :

- la charge résultant des attributions gratuites d'actions y compris les contributions sociales afférentes s'élevant à -1,7 million d'euros ;
- des coûts relatifs à l'abandon d'un projet de référentiel en cours de développement pour -0,6 million d'euros ;
- des dons à la fondation d'entreprise Showroomprivé, au fonds de dotation et à diverses associations caritatives pour -0,3 million d'euros ;
- une provision pour dépréciation de créance fiscale pour -0,4 million d'euros.

4.5. Impôts sur le bénéfice

Principe comptable

La charge d'impôts de l'exercice résulte de l'impact de l'impôt exigible du dans les différentes juridictions où le Groupe est actif ainsi que l'impact des impôts différés.

Impôts exigibles

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de l'exercice, déterminé en utilisant le taux d'impôt en vigueur, et comprend tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. L'impôt exigible inclut également tout impôt qui provient de la déclaration de dividendes.

Une convention d'intégration fiscale a été mise en œuvre à partir du 1er janvier 2012, entre l'ensemble des entités françaises du Groupe. Au titre de cette convention, chaque entité enregistre sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, la société mère enregistrant de son côté tous profits éventuels.

La CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) est considéré comme entrant dans le champs d'application d'IAS 12 et donc considérée comme un impôt sur le résultat.

Impôts différés

Le Groupe peut être amené à comptabiliser des impôts différés en cas :

- de différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Les bénéfices futurs imposables sont évalués par rapport au renversement des différences temporelles imposables. Si le montant des différences temporelles ne suffit pas à comptabiliser l'intégralité d'un actif d'impôt différé, les bénéfices futurs imposables, ajustés du renversement des différences temporelles, sont évalués par rapport au plan d'activité de chacune des filiales du Groupe.

À chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs des entités fiscales détenant des pertes fiscales reportables significatives. La recouvrabilité des impôts différés actifs est appréciée au regard des plans d'affaires utilisés pour les tests de dépréciation. Ces plans peuvent éventuellement être retraités de spécificités fiscales.

Les impôts différés actifs afférant à ces pertes fiscales ne sont pas reconnus lorsque les faits et circonstances propres à chaque société ou groupe fiscal concernés ne le permettent pas, notamment lorsque :

- l'horizon des prévisions fondées sur les plans d'affaires utilisés pour les tests de dépréciation et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent pas d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation ;
- les sociétés n'ont pas commencé à utiliser ces pertes.

Charge d'impôt de l'exercice

Les charges et produits d'impôt au titre de l'exercice 2022 s'analysent comme suit :

en K€	2022	2021
Impôts différés	574	4 430
Impôts exigibles	- 943	- 4 945
Impôts sur les bénéfices	- 369	- 515

Au regard des résultats sur l'exercice pour les sociétés du périmètre d'intégration fiscale, le Groupe a imputé près de 2 millions d'euros du stock de déficits fiscaux sur ses bénéfices (cf. note 5.11).

La filiale Saldi Privati a poursuivi sa croissance en 2022 et sur la base du résultat imposable bénéficiaire, de l'exercice 2022 et des perspectives futures attendues, un actif d'impôt différé a été reconnu dans les comptes au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, les actifs d'impôt différé liés aux reports déficitaires s'élèvent à 17,7 million d'euros et concernent le périmètre d'intégration fiscale en France et l'Italie. Les impôts différés actifs non reconnus qui s'élèvent à 1,7 million d'euros concernent l'Italie.

Au titre de l'exercice 2021, la charge d'impôt effectif recouvre :

- la charge d'impôt sur les sociétés du périmètre d'intégration fiscale pour -3,9 millions d'euros (le produit d'intégration fiscale est de +0,4 million d'euros) ;
- les impôts sur les résultats bénéficiaires dus par les filiales SRP Maroc et SRP Spain pour -0,4 million d'euros ;
- les charges de « contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises » (CVAE) en France à hauteur de -0,9 million d'euros.

Réconciliation du taux d'imposition effectif avec le taux théorique

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique applicable en France s'analyse comme suit :

<i>en K€</i>	2022	2021
Résultat global	319	27 284
Réintégration de la charge d'impôts	-369	-515
Résultat global avant charge d'impôts	688	27 799
Taux d'imposition en France	25,83%	28,41%
Charge d'impôt théorique	178	7 898
<i>Eléments de rapprochement avec le taux effectif:</i>		
Non-reconnaissance d'impôts différés sur pertes de la période	117	5
Reconnaissance d'IDA nés au cours de périodes antérieures	-875	-3 902
Différences permanentes	715	568
CVAE nette d'IS	485	637
Incidence de taux	-43	-334
Mécénat	-276	-123
Impact des déficits antérieurs utilisés sur la période	-183	-4 517
Autres	251	282
Charge d'impôt réel	369	515
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>54%</i>	<i>2%</i>

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Goodwill

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition en date d'acquisition (conformément à la norme IFRS 3 révisée), qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe (cf. note 2.5). La différence entre la contrepartie transférée et l'actif net identifié est comptabilisé en goodwill.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée le cas échéant du montant des participations ne donnant pas le contrôle ; plus
- la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes ; moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Dans les 12 mois qui suivent l'acquisition, le prix d'acquisition doit être affecté aux actifs et passifs identifiables acquis. Cette affectation peut donner lieu à la reconnaissance d'actifs incorporels tels que marque, fichier adhérent, technologie...

Quand la différence entre l'actif net identifié et la contrepartie transférée est négative, le profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises doit être évaluée à la juste valeur, qui doit être calculée comme étant la somme des justes valeurs transférées par l'acquéreur, des passifs repris par l'acquéreur à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par l'acquéreur.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel à la date de clôture ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur (cf. note 5.1).

Le tableau ci-dessous détaille les écarts d'acquisition au 31 décembre 2022 :

en K€	31/12/2021	Entrées de périmètre	Sortie de périmètre	Dotations de l'exercice	31/12/2022
Goodwill	123 685	6 227			129 912
Dép. Goodwill	-				-
Total valeur nette	123 685				129 912

Le Groupe a fait l'acquisition le 31 mai 2022, de 53,6 % du capital et des droits de vote de la société SYMMETRIC S.A.S. (The Bradery) pour un montant de 10,2 millions d'euros.

Dans le cadre de l'opération, un engagement de rachat consenti par le Groupe aux fondateurs et portant sur le solde du capital de la société SYMMETRIC a été comptabilisé en passif financier pour un montant de 1,9 millions d'euros. Par ailleurs, une charge de personnel de 0,8 m€ a été constatée au cours de l'exercice

2022 au titre de l'engagement de rachat conditionné par la présence des fondateurs de la société SYMMETRIC d'ici fin 2025.

Les plans d'instruments fondés sur des actions bénéficiant à des salariés de la société SYMMETRIC ont été repris et maintenus par le Groupe jusqu'à leur échéance.

Compte tenu des éléments mentionnés ci-avant, du montant de l'actif net acquis de la société SYMMETRIC et de l'allocation du prix d'acquisition aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés, un goodwill de 6,2 millions d'euros a été constaté dans les comptes.

L'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés se présente de la façon suivante :

Reconstitution du Goodwill	En Millions d'euros
Prix d'acquisition	10,2
Engagement de rachat consenti par le Groupe	1,9
Prise en compte de la reprise des plans non vestés	0,3
Sous-total	12,3
Situation nette de The Bradery	0,3
Marque	3,8
Relations clientèles	4,0
Impôts différés	- 2,0
Goodwill	6,2

L'effet de l'acquisition de cette entité représente environ 2 % du chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice 2022.

Les justes valeurs ont été évaluées selon la méthode « relief from royalty » pour l'évaluation de la marque et des surprofits (excess earnings) pour la base clients.

La ventilation du prix d'acquisition est provisoire à la date de clôture annuelle. Elle sera arrêtée en conformité avec la norme IFRS 3 à la fin de la période d'ajustement de douze mois suivant la prise de contrôle.

Test de valeur

Principes comptables

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les goodwill et les marques qui ne font pas l'objet d'un amortissement.

Dans le cadre du contrôle de la valeur du goodwill, ainsi que de l'ensemble des autres actifs incorporels et corporels tels que détaillés aux notes 5.2 et 5.3, un test de dépréciation est réalisé au 31 décembre de chaque année. Ce test consiste à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable qui correspond à la valeur la plus élevée de la juste valeur minorée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie futurs actualisés.

La valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) ont été appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché.

Unités génératrices de trésorerie

La valeur recouvrable est testée au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (UGT). Compte tenu de son activité de ventes en ligne et de son organisation, notamment l'exploitation d'une plateforme opérationnelle unique et une mutualisation de l'ensemble des ressources allouées aux différentes entités du Groupe pour assurer des fonctions clés, le Groupe n'a identifié qu'une seule UGT.

Méthode pour déterminer la valeur d'utilité

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur d'utilité de cette seule unité générant ses flux de trésorerie (unités génératrices de trésorerie).

S'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés (méthode dite des « discounted cash-flows »), l'évaluation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme sur la période au-delà de cinq ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'évaluation de l'unité générant les flux de trésorerie.

Dépréciation d'actifs

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwill, puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT ».

➤ Hypothèses de valorisation

Au 31 décembre 2022, les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de cette unité génératrice de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : DCF;
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés puis projetés à l'infini : 5 ans (la cinquième année étant projetée à l'infini) ;
- taux de croissance à long terme : 2,0% (2021 : 2,0%) ;
- taux d'actualisation : 10,5% (2021 : 9,00%).

Dans le cadre des prévisions sous-jacentes, le Groupe part d'une suite logique de sa croissance d'activité pour converger graduellement vers la croissance perpétuelle de la période normative.

Dans ce contexte le taux de rentabilité (sur la base de l'EBITDA) trouve un niveau normatif légèrement inférieur à la moyenne sur les 5 années projetées.

➤ Résultat de valorisation

Le résultat de ce test de dépréciation, n'a pas conduit à la reconnaissance de perte de valeur au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, dans le cadre des analyses de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés, ci-après les variations du taux d'actualisation et du taux de marge opérationnelle qui ramèneraient la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie au niveau de la valeur comptable des actifs qui la composent:

- Une hausse du taux d'actualisation de 300 points de base ;
- Une baisse de la marge opérationnelle (EBITDA) pour le flux normatif de 150 points de base

5.2. Autres immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement à leur coût d'acquisition ou de production.

Les immobilisations incorporelles peuvent-être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

L'amortissement est calculé linéairement en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Conformément à IAS 38, les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche en vue de la production de développements et projets informatiques (applications, logiciels applicatifs etc.) et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique, son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et sa capacité à la mettre en service ou à la vendre ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement ;
- que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché ou son utilité pour le Groupe).

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de la main-d'œuvre directe. Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Durées d'utilité et amortissements

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Fichier membre : 7 ans
- Technologie : 7 ans
- Marque : non amortie
- Dépenses de développement : 4 ans

Les principes de dépréciation sont détaillés dans la note 5.1 (« Test de valeur »).

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement la capitalisation d'une partie des frais de développement engagés durant la période. Ces dépenses concernent essentiellement l'amélioration de la version mobile du site internet, le développement du site internet lui-même et des systèmes de traitement des commandes client, incluant l'optimisation de la logistique ainsi que le déploiement d'un ERP comptable.

en K€	31/12/2021	Acquisitions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	Reclassements	Mises au rebut	31/12/2022
Frais de développement	40 470	6 113					46 583
Logiciels	10 088	4		155	- 5 405	- 914	3 928
Marques	32 419			3 790			36 209
Fichier membres	13 258			4 008			17 266
Immobilisations incorporelles en cours	-	92		136	114		342
Autres immobilisations incorporelles	77			8			85
Immobilisations incorporelles	96 312	6 209	-	8 097	- 5 291	- 914	104 413
Amt/Dép. frais de développement	- 28 326		- 6 336				- 34 662
Amt/Dép. logiciels	- 7 703		- 507	- 68	4 524	836	- 2 918
Amt/Dép. fichier membres	- 11 128		- 1 427	- 4			- 12 559
Amt/dép. immobilisations incorporelles	- 47 157	-	- 8 270	- 72	4 524	836	- 50 139
Total valeur nette	49 155	6 209	- 8 270	8 025	- 767	- 78	54 274

Le flux de reclassement correspond principalement à l'impact lié au changement de réglementation de la comptabilisation des coûts de « Software as a service »

en K€	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements et mises au rebut	31/12/2021
Frais de développement	35 181	5 289				40 470
Logiciels	11 933	2 286	- 300		- 3 831	10 088
Marques	32 419					32 419
Fichier membres	13 258					13 258
Autres immobilisations incorporelles	77					77
Immobilisations incorporelles	92 868	7 575	- 300	-	- 3 831	96 312
Amt/Dép. frais de développement	- 21 796			- 6 634	104	- 28 326
Amt/Dép. logiciels	- 9 737			- 1 458	3 492	- 7 703
Amt/Dép. fichier membres	- 9 994			- 1 134		- 11 128
Amt/dép. immobilisations incorporelles	- 41 527	-	-	- 9 226	3 596	- 47 157
Total valeur nette	51 341	7 575	- 300	- 9 226	- 235	49 155

5.3. Immobilisations corporelles

Principes comptables

Immobilisations corporelles

Comptabilisation et évaluation initiale

Les immobilisations corporelles figurent initialement au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

Durées d'utilité et amortissements

L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement est calculé linéairement en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principes de dépréciation sont détaillés dans la note 5.1 (« Test de valeur »). Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Agencements et aménagements : 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Matériels de bureau : 3 ans
- Matériels informatique et photographique : 3 ans
- Mobiliers : 3 à 7 ans
- Matériels de transport : 5 ans

Contrats de location

La norme IFRS 16 conduit les entreprises louant des actifs significatifs dans le cadre de leur activité à reconnaître un actif et une dette financière correspondant à l'engagement de location.

Cette norme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Sur la base des analyses engagées, le Groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme IFRS 16 pour les locations de bâtiments propres à l'activité de production, et les locations de bâtiments à usage de bureaux.

En application d'IFRS 16, l'ensemble des contrats de location (à l'exception des contrats décrits ci-après) est comptabilisé au bilan du Groupe par la constatation d'un actif immobilisé correspondant au droit d'utilisation du bien qui sera amorti sur la durée de location retenue et d'une dette locative au titre des loyers futurs.

Les principaux contrats suivants n'ont pas été inscrits au bilan du Groupe :

- Contrats concernés par les exemptions énoncées ci-dessus ;
- Contrats considérés comme des contrats de service pour lesquels la charge de loyer est constatée directement dans le compte du résultat du Groupe en résultat opérationnel ;

Contrats considérés comme des actifs substituables dès lors que le bailleur a la possibilité de modifier l'emplacement du locataire sans versement d'une contrepartie financière significative.

A la date de transition, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode de transition rétrospective simplifiée qui consiste à comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation égal au montant des obligations locatives ajustée si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur. Les taux d'actualisation appliqués aux contrats immobiliers sont basés sur le taux d'emprunt marginal de l'entité juridique ayant souscrit le contrat de location, à défaut des taux appliqués par les bailleurs.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes du contrat et les éventuelles périodes de renouvellement prévues que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ainsi que les options de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer. En France, il a été retenu, le plus souvent, une période de 9 ans pour les baux immobiliers.

Le Groupe a choisi d'appliquer la mesure de simplification suivante : les loyers des contrats immobiliers et d'équipement correspondant à un actif de faible valeur unitaire ou à une location de courte durée (inférieure à 12 mois) sont comptabilisés directement en charges.

SRP Groupe n'a bénéficié d'aucun avantage octroyé par les bailleurs dans le cadre de renégociations de contrats liés au Covid-19.

➤ Actifs dont le Groupe est propriétaire

en K€	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Variations de Périmètre	Reclassements	Mises au rebut	31/12/2022
Installations tech, matériel & outillage	17 781	860			41	37		18 719
Immobilisations corporelles en cours	484	27			-	- 303		208
Autres immobilisations corporelles	27 206	1 730	- 129		75		- 214	28 668
Immobilisations corporelles	45 471	2 617	- 129	-	116	- 266	- 214	47 595
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 8 979			- 1 225	- 6	6		- 10 204
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 16 468		118	- 2 797	- 27	- 6	199	- 18 981
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 25 447	-	118	- 4 022	- 33	-	199	- 29 185
Total valeur nette	20 024	2 617	- 11	- 4 022	83	- 266	- 15	18 410

Les principales variations des autres immobilisations corporelles sur l'exercice 2022 peuvent s'expliquer par des travaux d'aménagement dans les entrepôts (1,3 millions d'euros).

en K€	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Dotations	Reclassements	31/12/2021
Installations tech, matériel & outillage	17 253	528				17 781
Immobilisations corporelles en cours	717	108	- 294		- 47	484
Autres immobilisations corporelles	23 442	3 829	- 358		293	27 206
Immobilisations corporelles	41 412	4 465	- 652	-	246	45 471
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 7 785			- 1 194	-	- 8 979
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 14 424		474	- 2 518		- 16 468
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 22 209	-	474	- 3 712	-	- 25 447

Les principales variations des autres immobilisations corporelles sur l'exercice 2021 peuvent s'expliquer par les principaux éléments suivants : le réaménagement des locaux suite à l'instauration du télétravail notamment (3,2 millions d'euros) et des travaux d'aménagement dans les entrepôts (0,7 million d'euros).

➤ Droit d'utilisation en application d'IFRS16

Les droits d'utilisation se décomposent ainsi :

en K€	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations	Variations de périmètre	Résiliation de contrat	31/12/2022
Droit d'utilisation	25 127	252			814	- 145	26 048
Immobilisations corporelles	25 127	252	-	-	814	- 145	26 048
Amt/Dép. du droit d'utilisation	- 8 246			- 2 945	- 136	94	- 11 233
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 8 246	-	-	- 2 945	- 136	94	- 11 233
Total valeur nette	16 881	252	-	- 2 945	678	- 51	14 815

De nouveaux contrats entrant dans la définition de la norme IFRS 16 ont été activés au cours de l'exercice 2022. Certains contrats ont par ailleurs été suspendus ou ont pris fin durant cette même période sans renouvellement.

5.4. Autres actifs financiers

en K€	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Reclassements et mises au rebut	31/12/2022
Prêts, cautionnements et autres créances	2 244	1 530	- 662	69	- 163	3 018
Immobilisations financières	2 244	1 530	- 662	69	- 163	3 018
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	2 244	1 530	- 662	69	- 163	3 018

en K€	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Dépréciation	Reclass.	31/12/2021
Prêts, cautionnements et autres créances	1 214	1 039	- 10	-		2 244
Immobilisations financières	1 214	1 039	- 10	-	-	2 244
Dép. prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	1 214	1 039	- 10	-	-	2 244

5.5. Stocks

Principes comptables

La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le « FIFO » (premier entré, premier sorti).

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur estimée de réalisation.

Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (coûts d'approche). Cette valeur tient également compte des escomptes, remises, rabais et ristournes obtenues des fournisseurs.

Une dépréciation est comptabilisée sur la base d'une analyse de l'ancienneté, de la nature et de la rotation du stock afin de prendre en compte la perte de valeur y afférant si la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable.

La valeur de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité et en tenant compte des différents canaux de distribution qui existent au sein du Groupe à savoir via les ventes internet et via sa filiale ABC Sourcing spécialisée dans les ventes B2B.

en K€	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette
Stocks d'emballages et fournitures	867		867	960		960
Stocks de marchandises	88 557	- 10 683	77 874	70 716	- 9 112	61 604
Total Stocks	89 424	- 10 683	78 741	71 676	- 9 112	62 564

Les dépréciations sur stocks se sont élevées à 1,6 millions d'euros au cours de la période et sont comptabilisées dans l'agrégat « Coûts des ventes » dans le résultat opérationnel.

5.6. Clients, avances et acomptes versés

Principes comptables

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués sur la base du prix de chaque transaction lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

en K€	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette	Valeur brute	Dépr.	Valeur nette
Créances clients	11 824	- 910	10 914	14 079	- 1 154	12 925
Avances et acomptes versés, avoirs à recevoir	10 227	- 906	9 321	9 006	- 1 620	7 386
Total Clients et comptes rattachés	22 051	- 1 816	20 235	23 085	- 2 774	20 311

5.7. Ventilation des actifs financiers courants et non courants par échéance

en K€	31/12/2022	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Prêts, cautionnements et autres créances	3 018	2 209	17	38	303	451
Total Immobilisations financières	3 018	2 209	17	38	303	451
Créances clients	10 914	10 914				
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	9 321	9 321				
Total Clients et comptes rattachés	20 235	20 235				
Etat, Impôt sur les bénéfices	3 248	3 248				
Total Etat, Impôt sur les bénéfices	3 248	3 248	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	20	20				
Créances fiscales - hors IS	24 168	24 168				
Autres créances	690	690				
Charges constatées d'avance	14 103	14 103				
Total Autres créances	38 981	38 981				
Total Créances	65 482	64 673	17	38	303	451

en K€	31/12/2021	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Prêts, cautionnements et autres créances	2 244	1 180	122		16	926
Total Immobilisations financières	2 244	1 180	122	-	16	926
Créances clients	12 925	12 925				
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	7 386	7 386				
Total Clients et comptes rattachés	20 311	20 311				
Etat, Impôt sur les bénéfices	928	928				
Total Etat, Impôt sur les bénéfices	928	928	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	29	29				
Créances fiscales - hors IS	19 189	19 189				
Autres créances	768	768				
Charges constatées d'avance	17 054	17 054				
Total Autres créances	37 039	37 039				
Total Créances	60 522	59 459	122	-	16	926

5.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'équivalents de trésorerie selon IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

en K€	31/12/2022	31/12/2021
Placements à court terme	35 000	
Banques	48 477	99 551
Trésorerie nette	83 477	99 551

Sur l'exercice 2022, la variation nette de la trésorerie pour -16 millions d'euros s'explique essentiellement par :

- Le remboursement d'emprunts lié au refinancement de la dette pour un montant de 10 millions d'euros ;
- Le décaissement net de la trésorerie apportée lié à l'acquisition The Bradery pour 6,5 millions d'euros
- Les activations des frais de recherche et développement ainsi que les acquisitions d'actifs immobilisés pour un montant de 8,9 millions d'euros ;
- Les impôts payés pour 4,8 millions d'euros.

5.9. Engagements envers le personnel

Principes comptables

Régime de retraite à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, le Groupe ne constate aucune provision au titre de ces régimes.

Régime de retraite à prestations définies

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Cette évaluation repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Après avoir analysé la décision de l'IFRIC sur l'interprétation d'IAS 19 publiée en mai 2021, le Groupe a conclu que celle-ci était applicable compte tenu de la convention collective.

en K€	31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Autres éléments du résultat global	Reclassement	31/12/2022
Provisions pour pensions et retraites LT	206	76		- 154	493	621
Provisions pour pensions et retraites CT	4				3	7
Total	210	76	-	- 154	496	628

en K€	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Autres éléments du résultat global	Reclassement	31/12/2021
Provisions pour pensions et retraites LT	147	102		- 43		206
Provisions pour pensions et retraites CT	4					4
Total	151	102	-	- 43	-	210

5.10. Provisions

Principes comptables

Une provision est reconnue dans l'état de la situation financière consolidée à la clôture d'un exercice si, et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le cas échéant, la charge de désactualisation de la provision est comptabilisée en charge financière.

en K€	31/12/2021	Dotations de l'exercice	Reprises (prov. utilisée)	Reprises (prov. non utilisée)	Autre variation	Reclassement	31/12/2022
Provisions pour litiges > 1 an			-			-	-
Provisions pour litiges < 1 an	4 095	1 641	- 1 392	- 825		10	3 530
Total Provisions pour risques	4 095	1 641	- 1 392	- 825	-	10	3 530
Autres provisions pour charges > 1 an	445				- 350		95
Autres provisions pour charges < 1 an	108				56		164
Total Provisions pour charges	553	-	-	-	- 294	-	259
dont provisions > 1 an	445	-	-	-	- 350	-	95
dont provisions < 1 an	4 203	1 641	- 1 392	- 825	56	10	3 694

en K€	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises (prov. utilisée)	Reprises (prov. non utilisée)	Autre variation	Reclassement	31/12/2021
Provisions pour litiges < 1 an	4 201	1 814	- 1 160	- 760			4 095
Total Provisions pour risques	4 201	1 814	- 1 160	- 760	-	-	4 095
Autres provisions pour charges > 1 an	439				- 6		445
Autres provisions pour charges < 1 an					108		108
Total Provisions pour charges	439	-	-	-	102	-	553
dont provisions > 1 an	439	-	-	-	- 6	-	445
dont provisions < 1 an	4 201	1 814	- 1 160	- 760	108	-	4 203

Les dotations aux provisions concernent principalement une provision liée aux contrôles URSSAF et fiscal (+0,5 million d'euros), une provision pour litiges commerciaux (+1 million d'euros) et des litiges prud'homaux (+0,2 million d'euros). Les reprises de provisions pour litiges correspondent principalement à des litiges prud'homaux (-0,2 million d'euros), des litiges commerciaux (1,8 million d'euros) et le redressement lié au contrôle fiscal (-0,2 million d'euros).

La provision pour charges correspond à la contribution patronale relative aux plans d'actions gratuites attribuées. Les variations de provisions sont comptabilisées sur la ligne « coûts des paiements en actions » dans l'état du résultat net.

5.11. Impôts différés

en K€	31/12/2021	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Impacts sur les réserves	31/12/2022
Impôts différés - actif	4 511	364		- 2 016		2 859
Impôts différés - passif	29	- 271		- 4	- 247	- 493
Solde net d'impôts différés	4 482	635	-	- 2 012	247	3 352
Ventilation de l'impôt différé par nature						
ID / différences temporaires	- 430	122				- 308
ID / Autres retraitements.	520	- 304			285	501
ID / Activation / Utilisation de reports déficitaires	16 525	354				16 879
ID / PPA	- 9 005	368		- 2 012		- 10 649
ID / Retraitement des engagements de retraite	-	38			- 38	-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	4					4
ID / R&D	- 3 132	57				- 3 075
Solde net d'impôts différés par Nature	4 482	635	-	- 2 012	247	3 352

Les impôts différés liés aux variations de périmètre au cours de la période résultent de l'allocation du prix d'acquisition dans le cadre de la prise de contrôle de la société Symmetric en mai 2022.

Au 31 décembre 2022, les variations d'impôts différés par résultat résultent principalement de l'imputation des pertes reportables sur le résultat d'exercice liés au périmètre d'intégration fiscale des entités françaises, et l'activation de pertes antérieures chez la filiale italienne.

en K€	31/12/2020	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	31/12/2021
Impôts différés - actif	55	4 389		2	4 511
Impôts différés - passif	-	35		- 6	29
Solde net d'impôts différés	55	4 354	-	8	4 482
Ventilation de l'impôt différé par nature					
ID / différences temporaires	- 314	- 116			- 430
ID / Autres retraitements.	655	- 107			520
ID / Elimination des résultats internes	-				-
Activation de reports déficitaires	12 532	3 901			16 525
ID / PPA	- 9 324	319			- 9 005
ID / Annulation frais d'établissement					-
ID / Retraitement des engagements de retraite	-	- 8		8	-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 18	19			4
ID / R&D	- 3 478	346			- 3 132
Solde net d'impôts différés par Nature	53	4 354	-	8	4 482

5.12. Emprunts et dettes financières

Principes comptables

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

L'ensemble des dettes est enregistré initialement à la juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, le Groupe évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

Les emprunts et autres passifs financiers au coût amorti sont évalués à l'émission à la juste valeur de la contrepartie reçue, puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les frais de transaction, primes d'émission et primes de remboursement directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de la valeur de ce passif financier. Les frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, selon la méthode du TIE.

Le Groupe a consenti aux intérêts ne donnant pas le contrôle de certaines filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options est établi selon une formule de calcul prédéfinie et les options peuvent être exercées à compter d'une date définie. Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont présentés en "passifs financiers". La dette financière est réévaluée à chaque clôture conformément aux clauses contractuelles (à la juste valeur ou à la valeur actualisée s'il s'agit d'un prix fixe) et, en l'absence de précisions apportées par les normes IFRS, avec une contrepartie en résultat financier.

en K€	31/12/2021	Emprunts levés	Emprunts remboursés	Variations de périmètre	Reclassements	31/12/2022
Emprunts auprès établis. de crédit	39 938			633	- 10 177	30 394
Dettes locatives	14 379	262	- 17	605	- 2 822	12 407
Total Dettes financières non courantes	54 317	262	- 17	1 238	- 12 999	42 801
Emprunts auprès établis. de crédit	10 093	-	- 9 955	187	9 802	10 127
Dettes locatives	2 829	131	- 3 134	88	3 197	3 111
Autres emprunts et dettes assimilées	-			1 856		1 856
Concours bancaires (dettes)	23	59	- 23			59
Total Dettes financières courantes	12 945	190	- 13 112	2 131	12 999	15 153
Total Emprunts et dettes financières	67 263	452	- 13 129	3 369	-	57 955

Au 31 décembre 2022, la variation des dettes financières excluant les dettes locatives et les dettes locatives s'explique principalement par le remboursement des emprunts bancaires pour 10 millions d'euros.

Les dettes relatives à IAS 17 ont été reclassées en dettes locatives en 2022.

Les dettes relatives aux variations de périmètre résultent de l'engagement de rachat pris par le Groupe dans le cadre de la prise de contrôle de la société Symmetric en mai 2022 (cf. note 5.1).

en K€	31/12/2020	Emprunts levés	Emprunts remboursés	Variations de périmètre	Reclassements	31/12/2021
Emprunts auprès établis. de crédit	62 832	39 938	- 62 832			39 938
Dettes locatives	17 457				- 3 078	14 379
Total Dettes financières non courantes	80 289	39 938	- 62 832		- 3 078	54 317
Emprunts auprès établis. de crédit	37 020	10 261	- 37 188			10 093
Dettes locatives	2 420		- 2 969		3 377	2 829
Concours bancaires (dettes)	152	23	- 152			23
Total Dettes financières courantes	39 592	10 284	- 40 308		3 377	12 945
Total Emprunts et dettes financières	119 882	50 222	- 103 140		299	67 263

5.13. Ventilation des passifs courants et non courants par échéance

en K€	31/12/2022	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Dettes locatives	15 518	3 111	2 903	2 892	2 690	3 922
Autres emprunts et dettes assimilées	40 000	10 000	10 000	10 000	10 000	-
Total emprunts et dettes assimilées	55 518	13 111	12 903	12 892	12 690	3 922
Dettes fournisseurs	51 287	51 287				
Fournisseurs - Factures non parvenues	77 917	77 917				
Clients - Avances et acomptes reçus	14 668	14 668				
Total Fournisseurs et comptes rattachés	143 871	143 871	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	19	19				
Total Impôts sur les bénéfices	19	19	-	-	-	-
Dettes envers les organismes sociaux	13 430	13 430				
Dettes sociales	-	-				
Dettes fiscales	10 399	10 399				
Autres dettes	1 941	1 941				
Produits constatés d'avance	14 937	14 937	-	-	-	-
Total Autres dettes	40 707	40 707				
TOTAL	240 115	197 708	12 903	12 892	12 690	3 922

en K€	31/12/2021	< 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus
Dettes locatives	17 562	2 595	2 631	2 785	2 149	7 402
Autres emprunts et dettes assimilées	49 701	9 940	9 939	9 939	9 939	9 942
Total emprunts et dettes assimilées	67 263	12 535	12 570	12 725	12 088	17 344
Dettes fournisseurs	47 490	47 490				
Fournisseurs - Factures non parvenues	57 372	57 372				
Clients - Avances et acomptes reçus	14 860	14 860				
Total Fournisseurs et comptes rattachés	119 722	119 722	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices	1 593	1 593				
Total Impôts sur les bénéfices	1 593	1 593	-	-	-	-
Dettes envers les organismes sociaux	12 027	12 027				
Dettes sociales	-	-				
Dettes fiscales	8 244	8 244				
Autres dettes	1 499	1 499				
Produits constatés d'avance	16 538	16 538	-	-	-	-
Total Autres dettes	38 308	38 308				
TOTAL	226 886	172 158	12 570	12 725	12 088	17 344

5.14. Définition des classes d'actifs et de passifs financiers par catégorie comptable

en K€		31/12/2022			
Classes d'actifs et de passifs	Actifs/Passifs évalués à la JV par le compte de résultat	Actifs/Passifs évalués au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers		3 018		3 018	3 018
Créances d'exploitation et autres créances courantes		59 216		59 216	59 216
Trésorerie et Equivalents de trésorerie		83 477		83 477	83 477
TOTAL ACTIF		145 712		145 712	145 712
Emprunts et dettes financières		42 801		42 801	42 801
Autres dettes non courantes			621	621	621
Emprunts et concours bancaires		15 153		15 153	15 153
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes		184 578		184 578	184 578
TOTAL PASSIF		242 533	621	243 154	243 154

en K€		31/12/2021			
Classes d'actifs et de passifs	Actifs/Passifs évalués à la JV par le compte de résultat	Actifs/Passifs évalués au coût amorti	Actifs/Passifs évalués à la JV par capitaux propres	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur de la classe
Actifs financiers		2 244		2 244	2 244
Créances d'exploitation et autres créances courantes		57 351		57 351	57 351
Instruments financiers dérivés					
Créances liées à l'activité d'intermédiation					
Autres actifs non courants					
Fonds liés à l'activité d'intermédiation					
Trésorerie et Equivalents de trésorerie		99 551		99 551	99 551
TOTAL ACTIF		159 146		159 146	159 146
Emprunts et dettes financières		54 317		54 317	54 317
Autres dettes non courantes		206		206	206
Emprunts et concours bancaires (part < 1 an)		12 946		12 946	12 946
Dettes d'exploitation et autres dettes courantes		158 030		158 030	158 030
Dettes liées à l'activité d'intermédiation					
Instruments financiers dérivés					
TOTAL PASSIF		225 499		225 499	225 499

5.15. Plans d'options de souscription d'actions

Principes comptables

Des options d'achat et de souscriptions d'actions ont été accordées à un nombre défini de salariés et mandataires sociaux du Groupe. Elles donnent droit de souscrire à des actions Showroomprive Groupe S.A. au cours d'une période de 10 ans, en cas de réalisation de conditions spécifiques, à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié ou au mandataire social à la date d'octroi. La charge relative à ces options est reconnue en autres produits et charges opérationnels, sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de « Black and Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le prix de référence de

l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du prix de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de turnover de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 5 août 2010, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 27 octobre 2014, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9
Date de l'assemblée générale	05/08/2010	05/08/2010	05/08/2010	05/08/2010	05/08/2010	05/08/2010	05/08/2010	05/08/2010	27/10/2014
Date du conseil d'administration	05/08/2010	05/08/2010	31/01/2011	30/11/2011	15/10/2012	15/01/2013	15/04/2013	04/10/2013	27/10/2014
Nb total d'options autorisées	544 320	1 260 000							84 500
Nb total d'options attribuées au cours des exercices précédents	544 320	315 000	322 175	38 750	400 830	50 000	214 519	57 708	89 127
Nb total d'options exercées au cours des exercices précédents	-544 320	-315 000	-203 677	-	-160 812	-43 570	-74 506	-40 355	-36 258
Nb total d'options annulées au cours des exercices précédents	-	-	-118 498	-38 750	-126 406	-6 430	-48 438	-2 343	-15 624
Nb total d'options restantes au 31 décembre 2021	-	-	-	-	113 612	-	91 576	15 010	37 245
Nb total d'options exercées sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nb total d'options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nb total d'options annulées au cours de l'exercice	-	-	-	-	-113 612	-	-	-	-
Nb total d'options restantes au 31 décembre 2022	-	-	-	-	-	-	91 576	15 010	37 245
Durée d'acquisition moyenne pondérée des options (en années)	-	2	2	2	2	2	2	2	2
Prix de l'action à la date d'attribution / par hypothèse, considéré comme égale au prix d'exercice	4	4	4	4,6	5,2	5,2	5,2	5,6	7,2
Prix d'exercice (en €)	4	4	1,95	4,6	2,53	5,2	2,53	2,73	3,5
Volatilité attendue	32%	32%	32%	32%	35%	35%	35%	35%	35%
Juste valeur unitaire moyenne pondérée à la date d'attribution	-	0,29	0,32	0,37	0,42	0,38	0,37	0,77	1,24

Il est précisé que les plans n°1 et 2 sont destinés à des mandataires sociaux. Dans le cas du plan n°1, l'acquisition des droits a été immédiate à la date de constitution de SRP Groupe et de réalisation des apports.

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur selon le modèle de Black & Scholes, et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de turnover du personnel attributaire, aucune charge n'a été reconnue en « Autres charges opérationnelles » au 31 décembre 2022, comme c'était le cas lors de l'exercice précédent.

5.16. Plans d'attributions gratuites d'actions

Principes comptables

Des plans d'attributions gratuites d'actions ont été mis en place au profit des salariés et mandataires sociaux. Conformément à la norme IFRS2, les actions gratuites font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié ou au mandataire social à la date d'octroi. La charge relative à ces actions, ainsi que les contributions sociales afférentes, sont reconnues sur la ligne « coûts des paiements en actions », sur la période d'acquisition.

Les conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché ne sont pas prises en considération dans l'estimation de la juste valeur, mais dans les hypothèses d'attribution (taux de rotation du personnel, probabilité d'atteinte des critères de performance).

Cette valeur est enregistrée en charge de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie :

- d'une dette vis-à-vis du personnel pour les plans réglés en numéraire, réévaluée à chaque clôture en contrepartie du résultat ; et
- des capitaux propres pour les plans réglés en instruments de capitaux propres.

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 25 septembre 2015, le 30 mai 2016 et le 26 juin 2017, le 26 juin 2018 et le 28 juin 2021, le Conseil d'Administration à attribuer à un certain nombre de

collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de 38 mois, des actions gratuites. Ces plans sont soumis à des conditions de présence et de performance.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Date de l'assemblée générale	Date du conseil d'administration	Nb total d'actions gratuites autorisées	Nb total d'actions gratuites attribuées au cours des exercices précédents	Nb total d'actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	Nb total d'actions gratuites exercées	Nb total d'actions annulées	Nb total d'actions restantes au 31 décembre 2022	Durée d'acquisition moyenne pondérée des actions gratuites (en années)	Prix de l'action à la date d'attribution
Plan n°1	25/09/2015	25/09/2015	625 000	625 000	-	-625 000	-	-	1	17,62
Plan n°2	25/09/2015	29/10/2015	100 000	100 000	-	-73 546	-26 454	-	2	17,62
Plan n°3	25/09/2015	29/10/2015	400 000	400 000	-	-188 975	-211 025	-	2	17,62
Plan n°4	30/05/2016	30/05/2016	52 500	52 500	-	-	-52 500	-	2	19,19
Plan n°5	30/05/2016	30/05/2016	24 003	24 003	-	-15 950	-8 053	-	2	19,19
Plan n°6	30/05/2016	14/02/2017	60 956	59 836	-	-37 738	-22 098	-	2	22,69
Plan n°7	30/05/2016	14/02/2017	48 969	47 004	-	-	-47 004	-	2	22,69
Plan n°8	30/05/2016	26/06/2017	18 133	18 133	-	-6 988	-11 145	-	2	23,5
Plan n°9	30/05/2016	26/06/2017	100 199	98 857	-	-9 310	-89 547	-	2	23,5
Plan n°10	26/06/2017	04/12/2017	340 975	340 309	-	-116 155	-224 154	-	2	10
Plan n°11	26/06/2017	04/12/2017	251 952	250 314	-	-112 791	-137 523	-	2	10
Plan n°12	26/06/2017	04/12/2017	6 302	6 302	-	-6 302	-	-	2	10
Plan n°13	26/06/2017	14/06/2018	14 013	14 013	-	-14 013	-	-	2	6,44
Plan n°14	26/06/2017	14/06/2018	18 214	18 214	-	-14 013	-4 201	-	2	6,44
Plan n°15	26/06/2018	15/02/2019	307 102	307 102	-	-170 867	-136 235	-	2	2,6
Plan n°16	26/06/2018	15/02/2019	15 200	15 200	-	-	-15 200	-	2	2,6
Plan n°17	26/06/2018	15/02/2019	300 000	300 000	-	-	-300 000	-	2	2,6
Plan n°18	26/06/2018	26/06/2019	1 821 416	1 821 416	-	-1 430 350	-391 066	-	2	2,6
Plan n°19	26/06/2018	12/03/2020	656 375	656 375	-	-636 525	-19 850	-	2	0,68
Plan n°20	26/06/2018	16/12/2020	918 824	918 824	-	-	-432 648	486 176	2	1,75
Plan n°21	28/06/2021	16/12/2021	1 070 020	1 070 020	-	-	-191 000	879 020	2	2,14
Plan n°22	28/06/2021	21/06/2022	453 018	-	453 018	-	-	453 018	2	1,19
Plan n°23	28/06/2021	21/06/2022	858 300	-	858 300	-	-	858 300	2	1,19
Plan n°24	28/06/2021	15/12/2022	1 951 218	-	1 951 218	-	-	1 951 218	2	1,72
Plan n°25	28/06/2021	15/12/2022	447 562	-	447 562	-	-	447 562	2	1,72

Plan terminé

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur et sur la base d'une hypothèse actualisée du taux de turnover du personnel attributaire, la charge reconnue en « Autres charges opérationnelles » s'élève à 0,8 million d'euros pour l'exercice 2022 (hors contributions patronales). En 2021, cette charge s'élevait à 0,9 million d'euros.

Les attributions d'actions gratuites donnent lieu à une contribution patronale qui est exigible en date d'acquisition des droits et qui doit être étalée, comme la charge IFRS 2 sur la période d'acquisition des droits.

Le montant global restant à comptabiliser entre 2023 et 2025 au titre de ces plans est de 6,0 millions d'euros.

5.17. Résultat par action

Principes comptables

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

Résultat de base par action

Le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée

ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice.

Résultat dilué par action

Le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives dont les options de souscription d'actions et les plans d'attributions gratuites d'actions (notes 5.15 Plans d'options de souscription d'actions et 5.16 Plans d'attribution gratuite d'actions).

Résultat net par action

	2022	2021
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante (en K€)	319	27 284
Nombre d'actions ordinaires pondérées	117 268 019	118 552 030
Résultat par action (en €)	0,003	0,230

Résultat net dilué par action

	2022	2021
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de l'entité consolidante (en K€)	319	27 284
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	118 253 510	121 080 147
Résultat dilué par action (en €)	0,003	0,225

5.18. Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

en K€	31/12/2021 Valeur nette	Variations avec impact sur la trésorerie	Mouvements de périmètre et autres mouvements	31/12/2022 Valeur nette
Stock	62 564	14 330	1 847	78 741
Clients	20 312	- 1 241	1 165	20 235
Charges constatées d'avance	17 053	- 3 011	61	14 103
Autres actifs	19 986	4 538	354	24 878
Autres actifs courants	37 039	1 527	415	38 981
Total des actifs courants	119 915	14 616	3 427	137 957
Fournisseurs	119 721	19 093	5 057	143 871
Produits constatés d'avance	16 538	- 2 538	937	14 937
Autres passifs	21 769	3 579	422	25 770
Autres passifs courants	38 307	1 041	1 359	40 707
Total des passifs courants	158 028	20 134	6 416	184 578
Besoin en fonds de roulement (1)-(2)	- 38 113	- 5 519	- 2 989	- 46 621

en K€	31/12/2020 Valeur nette	Variations avec impact sur la trésorerie	Mouvements de périmètre et autres mouvements	31/12/2021 Valeur nette
Stock	60 924	1 640		62 564
Clients	20 307	4		20 312
Charges constatées d'avance	20 314	- 3 260		17 053
Autres actifs	31 458	- 11 472		19 986
Autres actifs courants	51 772	- 14 732	-	37 039
Total des actif courants	133 003	- 13 088	-	119 915
Fournisseurs	132 204	- 12 495	12	119 722
Produits constatés d'avance	23 596	- 7 058		16 538
Autres passifs	21 801	1 343	- 1 375	21 769
Autres passifs courants	45 397	- 5 715	- 1 375	38 307
Total des passifs courants	177 602	- 18 210	- 1 363	158 029
Besoin en fonds de roulement (1)-(2)	- 44 599	5 122	1 363	- 38 114

6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES FINANCIERS

6.1. Risque de marché

6.1.1. Risque de change

Le Groupe n'est pas exposé de manière significative au risque de change sur ses activités opérationnelles. La grande majorité des transactions (internet) effectuée par ses clients est facturée ou payée en euros. L'essentiel des achats effectués auprès des fournisseurs est facturé ou payé en euros.

Si l'euro s'apprécie (ou diminue) par rapport à une autre monnaie, la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas varié dans la devise d'origine.

Une variation de 10% des parités sur les devises autres que les devises fonctionnelles des filiales n'auraient pas d'impact significatif sur le résultat net du Groupe de l'exercice 2022, comme cela a été le cas sur les exercices antérieurs.

6.1.2. Risque de taux d'intérêt

➤ Placements de trésorerie

Le Groupe est en principe exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses placements de trésorerie.

Le Groupe fait très peu de placements à court terme. L'impact d'une baisse des taux d'intérêt de 1 point appliquée aux taux courts aurait donc eu un impact non significatif sur le résultat net du Groupe.

➤ Financements bancaires

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur le financement structuré « Sustainability-linked syndicated facilities » d'un montant de 70 M€.

Ce financement comprend une tranche de crédit amortissable pour 50 millions d'euros et une tranche de crédit à tirage (G&A Facility) d'un montant maximum de 20 millions d'euros. Ces dettes bancaires ont une maturité à échéance décembre 2026 et sont à taux variable.

La charge d'intérêt afférente au cours de l'exercice 2022 s'est élevée à 0,7 million d'euros et prend en compte la variation du taux variable contractuel de référence de l'ordre de 250 points de base entre le 1er

janvier et le 31 décembre 2022. Une variation à la hausse ou à la baisse de 250 points de base de ce taux entraînerait un impact favorable ou défavorable de 1 millions d'euros

Afin de se couvrir contre le risque lié au taux variable, le Groupe a procédé à des placements court terme de trésorerie à 1 mois et 3 mois.

Cet accord, signé le 17 décembre 2021, a été conclu avec Caisse d'Epargne en qualité de coordinateur des financements et coordinateur ESG, avec un pool bancaire de 3 établissements (CADIF (Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île-de-France), BNP Paribas, Société Générale)

Au 31 décembre 2022, le Groupe n'a pas tiré sur la ligne de crédit d'un montant maximal de 20 millions d'euros.

Dans le cadre du financement, le Groupe est soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers (basés sur les dettes financières nettes / l'EDITDA). Les covenants sont respectés au 31 décembre 2022.

6.2. Risque de liquidité

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur le placement de sa trésorerie excédentaire disponible en placements financiers sans risque.

6.3. Risque de crédit

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : ce risque est contrôlé quotidiennement à travers les processus d'encaissement et de recouvrement. En outre, le nombre élevé de clients individuels permet de minimiser le risque de concentration de crédit afférent aux créances clients ;
- et aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements sur des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à 1 mois, dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisée dans les états financiers, qui est présentée déduction faite des pertes de valeur, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers significatifs en souffrance et non dépréciés.

Les créances clients au 31 décembre 2022 par échéance de règlement sont les suivantes :

en K€	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	> 1 an	Total
Créances clients au 31 décembre 2022	10 360	365	1 035	64	11 824

7. PARTIES LIEES

7.1. Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

Au 31 décembre 2022, le Groupe n'a consenti aucun prêt ni emprunt en faveur de membres de la Direction du Groupe et, hormis l'opération de rachat d'actions auprès de Thierry Petit intervenue en juillet 2022, aucune opération significative n'a été réalisée avec les actionnaires et les membres des organes de direction.

La rémunération des mandataires sociaux est détaillée dans le tableau ci-dessous :

en K€	2022	2021
Rémunérations fixes	636	672
Rémunérations variables	295	360
Total	931	1 032

Les filiales du périmètre de consolidation du Groupe effectuent des transactions entre elles, éliminées dans le cadre des comptes consolidés.

7.2. Autres parties liées

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe réalise des transactions avec des entités partiellement détenues par certains dirigeants du Groupe. Ces opérations, réalisées sur la base de prix de marché, sont essentiellement relatives à la location des biens immobiliers suivants :

- Site des Sables d'Olonne ;
- Siège social à Saint Denis ;
- Siège social de la filiale en Espagne.

en K€	2022	2021
Créances/ (Dettes)		
Charge d'amortissement du droit d'usage	911	857

8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1. Engagements reçus

La société Showroomprive.com a un crédit documentaire à hauteur de 361 milliers de dollars.

8.2. Engagements donnés

Hormis les engagements présentés dans les différentes notes de l'annexe, il n'y a pas d'autre engagement donné significatif à la date de clôture.

9. HONORAIRES D'AUDIT DU GROUPE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes pour le Groupe s'élève à 0,5 million d'euros et se décompose ainsi :

En K€	KPMG AUDIT IS	Autres membres du réseau KPMG	Alain Pater	31/12/2022
SRP Groupe SA	205		88	293
Filiales intégrées globalement	104	40		144
Certification des comptes	309	40	88	437
SRP Groupe SA	79			79
Filiales intégrées globalement				-
Services autres que la certification des comptes	79	-	-	79
Total	388	40	88	516

En K€	KPMG AUDIT IS	Autres membres du réseau KPMG	Alain Pater	31/12/2021
SRP Groupe SA	179		106	285
Filiales intégrées globalement	94	44		138
Certification des comptes	273	44	106	423
SRP Groupe SA	11			11
Filiales intégrées globalement		7		7
Services autres que la certification des comptes	11	7	-	18
Total	284	51	106	441

10. EFFECTIF FIN DE PERIODE

No. d'employés	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	710	638
Non cadres	409	459
Total Effectif	1 119	1 097

11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture.